

Question de Mme Kattrin Jadin au Ministre des Entreprises publiques et de la Coopération au développement, chargé des Grandes Villes, sur "SNCB – Augmentation des tarifs"

Kattrin Jadin (MR):

Une étude réalisée au niveau européen indique que les tarifs appliqués par la SNCB figurent parmi les plus bas du continent. En effet, le prix moyen d'un billet de deuxième classe sur notre réseau national est d'environ 0,1 euro/voyageur/km. Dans le nouveau contrat de gestion en cours de négociation, un des souhaits serait d'augmenter le prix des tarifs de la SNCB. Nous devons garder des tarifs bas pour les navetteurs de la SNCB. L'utilisation du train permet de ne pas provoquer encore plus d'embouteillages dans les grandes villes de notre pays. Est-ce qu'une augmentation des tarifs de la SNCB est prévue?

Jean-Pascal Labille, Ministre :

En réponse aux questions de l'honorable membre, la SNCB me communique les éléments suivants: La SNCB a augmenté ses prix le 1er février 2014, conformément au contrat de gestion en cours. Une nouvelle hausse des prix n'est toutefois pas prévue en 2014. Le prochain contrat de gestion est encore actuellement en négociation, il déterminera les conditions et modalités d'adaptation de ses tarifs par la SNCB, comme c'était déjà le cas dans les précédents contrats de gestion.